

---

**AVIS AUX ACTIONNAIRES OU PORTEURS DE PARTS DU FONDS****PENSION PLAN AXA MULTI FUNDS (FR0011950674)****OPCVM DE DROIT FRANÇAIS****(Ci-Après l'« OPCVM »)**

---

Paris – La Défense, le 15 juillet 2022

***Madame, Monsieur, Chers Clients,***

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires/porteurs de parts de l'OPCVM PENSION PLAN AXA MULTI FUNDS.

Nous vous informons qu'en date du 22 Juillet 2022 (date de prise d'effet), le prospectus ainsi que le DICI de votre OPCVM seront amendés afin de modifier la classification SFDR de l'OPCVM pour qu'il relève de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 novembre 2019.

Ce changement ne modifie pas le profil rendement/risque de ces OPCVM. Il ne constitue pas une mutation et ne requière pas, en conséquence, ni l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire (« DICIs » et prospectus) sera disponible sur simple demande auprès de :

**AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS**

Tour Majunga – La Défense 9 –  
6 place de la Pyramide  
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publiés sur notre site internet à l'adresse suivante : [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com)

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations

**AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS**  
**Le Gestionnaire Administratif**